ECOLE DE GOLF DU PARC DU TREMBLAY

Dossier de réinscription 2023-2024

A remplir (lisiblement), à signer et à déposer au golf avant le 02 JUILLET 2023

Renseignements - ENFANT(S)

NOM : ..... **Prénom** : ..... **Date de naissance** :.....

2ème enfant / Prénom : ..... **3ème enfant / Prénom :** .....

Date de naissance : ..... **Date de naissance :** .....

Adresse : .....

CP : ..... **Ville :**.....

Renseignements - PARENTS

PARENT 1 : Nom/Prénom : .....

Portable : ..... **Email@ :** .....

PARENT 2 : Nom/Prénom : .....

Portable : ..... **Email@ :** .....

Cotisations Année 2023-2024 (hors licence FFG et prêt de matériel)

1 x séance hebdomadaire (hors vacances scolaires & jours fériés)

Les cotisations annuelles seront à régulariser lors de la 1ère séance (rentrée de septembre 2023)

BABY GOLF 1H (4-6 ans)	KIDS GOLF 1H15 (7-11 ans)	EDG 1H30 (12-17 ans)	COMPET 2H (Classés)
☐ 202€ x 1 enfant	☐ 218€ x 1 enfant	☐ 248€ x 1 enfant	☐ 298€ x 1 enfant
☐ 101€ x 2 fois	☐ 109€ x 2 fois	☐ 124€ x 2 fois	☐ 149€ x 2 fois

-10% à partir de 2 ENFANTS par Famille (_____€ + _____€) – 10% = _____€ ☐ En 2 fois _____€_

Licence de Golf FFG (Obligatoire)

☐ **Création LICENCE GOLF 2023-2024 (SUR 16 MOIS)**
Valable du 01/09/2023 au 31/12/2024
☐ 22€ à 24€ pour les - de 13 ans
☐ 29€ à 31€ de 13 à 18 ans

☐ **Renouvellement LICENCE GOLF 2024 (SUR 12 MOIS)**
Valable du 01/01/2024 au 31/12/2024
☐ 20€ à 22€ pour les - de 13 ans
☐ 23€ à 25€ de 13 à 18 ans

Prêt du matériel pour l'année 2023-2024 (Pendant et en dehors des séances)

Une remise de -10% est appliquée sur les kits et matériel BOSTON pour les jeunes des écoles de golf

☐ **J'ai déjà mon matériel de golf** ☐ **11€ Baby golf** ☐ **22€ Kids golf** ☐ **33€ Ecole de golf**

Jours, horaires et niveaux des groupes pour 2023-2024

IMPORTANT : **Lors de la réinscription, les jeunes garderont le même jour mais devront changer d'horaire en cas de modification de niveau de jeu et/ou de catégories d'âge. Toutes demandes de modification de JOUR (Observation) seront étudiées en fonction de l'âge, du niveau et des places de disponibles. Une confirmation vous sera communiquée par le golf.**

GROUPES DU MERCREDI (par âge et drapeau)	GROUPES DU SAMEDI (par âge et drapeau)
10h15-11h15 / BABY 1 M (4-5 ans) : Aucun-Vert	10h00-11h15 / KIDS 1 S (7-11 ans) : Aucun-Vert
10h15-11h15 / BABY 2 M (5-6 ans) : Aucun-Vert-Rouge	10h00-11h15 / KIDS 2 S (7-11 ans) : Vert-Rouge
11h15-12h30 / KIDS 1 M (7-11 ans) : Aucun-Vert-Rouge	11h15-12h30 / KIDS 3 S (7-11 ans) : Rouge-Bleu
11h15-12h30 / KIDS 2 M (7-11 ans) : Bleu-Jaune-Blanc	11h15-12h30 / KIDS 4 S (7-11 ans) : Jaune-Blanc-Bronze
14h00-15h30 / EDG 1 M (12-17 ans) : Aucun-Vert-Rouge	14h00-15h30 / EDG 1 S (12-17 ans) : Aucun-Vert-Bleu
15h30-17h00 / EDG 2 M (12-17 ans) : Bleu-Jaune-Blanc	16h00-17h30 / EDG 2 S (12-17 ans) : Jaune-Blanc-Bronze
14h00-16h00 / EDG 3 M (8-17 ans) : Bronze-Classé	14h00-16h00 / EDG 3 S (8-17 ans) : Compet-Classé
	15h30-17h30 / EDG 4 S (8-17 ans) : Compet-Classé

Observations (En cas de demande de modification de jour)

☐ **Nous confirmons la réinscription de notre (nos) enfant(s) à l'école de golf du parc du Tremblay pour l'année 2023-2024**

Date & signature des parents

REGLEMENT INTERIEUR DU GOLF
BABY & KIDS & ECOLE DE GOLF

▶ Les cours débuteront le 06 septembre 2023 pour les jeunes inscrits aux groupes du mercredi et le samedi 09 septembre 2023 pour les jeunes inscrits aux groupes du samedi.

Il n'y a pas de séance pendant les vacances scolaires et les jours fériés. Les horaires de début et fin des cours correspondent aux horaires de prise en charge par le moniteur. Le golf informe les adhérents sur sa réglementation intérieure par un affichage à l'accueil du golf.

Documents à fournir OBLIGATOIREMENT

☑ Le dossier d'inscription
☑ La fiche d'urgence médicale
☑ L'autorisation d'utilisation des images, vidéos et de noms
☑ Le questionnaire de santé ou un certificat médical (si nécessaire) = A télécharger sur notre site internet ou à remplir dans l'espace du licencié sur le site de la FFFGOLF.

La réforme 2021 du Certificat Médical a supprimé l'obligation de certificat médical pour les mineurs quel que soit le type de licence (renouvellement, reprise, nouvelle) et le type de pratique (loisirs et compétition).
Le certificat médical est remplacé par un questionnaire de santé spécial mineur à remplir par le mineur et ses représentants légaux accompagnés d'une attestation signée par ces derniers. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions. Ces dispositions s'appliquent, selon l'âge du sportif, à la date de saisie du questionnaire de santé. En d'autres termes, si un sportif est mineur à la date de saisie, il est seulement soumis au renseignement du questionnaire de santé même s'il devient majeur pendant la saison. Il ne devra présenter un certificat médical que la saison sportive suivante lorsqu'il sera effectivement majeur. La ffgolf laisse cependant, au choix du licencié et de ses représentants légaux, la possibilité de continuer à fournir un certificat médical s'ils le souhaitent.

CHARTE de l'Ecole de golf du parc du Tremblay :

Cette charte rappelle les droits et les devoirs de chacun (enfants et parents). Elle constitue le règlement interne de l'Ecole de golf & Kids & Baby du golf du Parc du Tremblay.

- **Être ponctuel aux séances, assister avec assiduité aux cours, excuser toute absence. Se montrer motivé, s'entraîner sérieusement et avoir un comportement ne nuisant ni à la sécurité, ni au bon déroulement des activités. Faire preuve de sportivité, avoir une tenue vestimentaire correcte et adaptée. Respecter le matériel (individuel ou collectif) ainsi que les structures mis à ma disposition (matériels, practice, parcours...)**

L'encadrement se réserve le droit de suspendre ou de refuser les enfants dont le comportement serait en désaccord avec la présente charte. Les cours commencent à l'heure. Les parents s'engagent à accompagner l'élève jusqu'au lieu de l'école de golf et revenir les chercher sur ce même lieu au terme du cours.

L'inscription à l'école de golf du parc du Tremblay donne droit :

- **A l'enseignement collectif dispensé par les moniteurs du golf selon les groupes de niveaux et d'âges**
- **A la gratuité du parcours suivant le niveau de jeu avec une autorisation des moniteurs (réservation obligatoire).**
- **Les enfants devront être accompagnés d'un adulte et se présenter à l'accueil avant chaque parcours.**
- **De passer les épreuves des drapeaux selon le niveau de jeu (Licence obligatoire non comprise).**
- **De participer aux différentes compétitions selon le niveau de jeu (Questionnaire de santé et licence obligatoires non comprise dans la cotisation, hors frais de droit d'entrée à la compétition à payer au club ou au comité départemental ou à la ligue).**

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la société VM 94500. Elles sont indispensables pour la conclusion et la gestion de votre abonnement. Les destinataires des données sont les services administratifs. Le délai de conservation des données est de 5 ans à compter de la fin de votre d'abonnement. Sur justificatif de votre identité, vous bénéficiez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, d'un droit à la limitation des traitements, à la portabilité sur les informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données à l'adresse mail suivante : dpo@vert-marine.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : SAS VERT MARINE – A l'attention du Délégué à la Protection des Données - 4 rue de l'Industrie – 27930 GRAVIGNY. Vous bénéficiez également d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Fait à Champigny-sur-Marne, le ……..

SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITE PARENTALE ET DE L'ELEVE

Golf du parc du Tremblay

FICHE D'URGENCE MEDICALE

Je soussigné(e) / Nous soussignés (Nom et prénom du représentant légal ou des représentants légaux) :

.....

Domicilié(e)(s) au : …….....

CP + Ville : .....

Autorise(ent) le personnel de l'accueil et / ou les moniteurs, le directeur du golf à prendre toutes dispositions en cas de maladie ou d'accident et, notamment, à avertir les services de secours d'urgence (SAMU/POMPIER) afin que :

(NOM, prénom et date de naissance de l'enfant ou des enfants) :

……

……...

……

soit (soient) orienté(s), vers la structure hospitalière la mieux adaptée.

Le golf du parc du Tremblay s'efforcera de prévenir les représentants légaux ou le représentant légal dans les meilleurs délais aux numéros suivants :

N° de téléphone PRIORITAIRE :……..

N° de portable Parent 1 : .....

N° de portable Parent 2 : .....

Nom et N° de téléphone le cas échéant d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

.....

Observations éventuelles : (traitements médicaux, allergies, autres observations utiles.)

.....

....

Fait à ……..……...

le……..……

Signature du représentant légal /des représentants légaux

NUMEROS UTILES : POMPIERS : 18 ou 112 - SAMU : 15 - Centre antipoison (Paris) : 01 40 05 48 48

Golf du parc du Tremblay

Autorisation d'utilisation des images et vidéos, de reproductions de photographies, de capture d'images et d'utilisation de noms

En étant inscrit(s) au golf du parc du Tremblay, votre (vos) enfant(s) *(nom et prénom à rajouter)* :

---

est (sont) susceptible(s) d'être photographié(s) et/ou filmé(s) dans le cadre de leur enseignement ou lors de compétitions golfiques. Les représentants légaux s'engagent, par la signature du présent contrat, à autoriser ou ne pas autoriser l'utilisation d'images et vidéos, la publication et reproduction de photographies et capture d'images et d'utilisation de noms.

☐ **autorise le golf du parc du Tremblay à :**

☐ **n'autorise pas le golf du parc du Tremblay à :**

1) photographier ou filmer mon enfant dans le cadre de l'activité d'enseignement du golf et lors de compétitions qui auront lieu au golf du parc du Tremblay.
2) reproduire et diffuser ces images sur le(s) support(s) suivant(s) : papier, cd-rom ou dvd, site internet du golf, réseaux sociaux du golf ou des moniteurs, résultats de compétitions journaux, télévision, etc. (à préciser par les responsables de l'école de golf)
3) céder au comité départemental golf ou Ligue Ile-de-France ou FFGOLF ou ministère de la Jeunesse et des Sports les droits concernant l'utilisation de ces images dans un but non lucratif. En d'autres termes, l'école de golf du parc du Tremblay s'engage à ne pas faire commerce des images créées ; ces images ne pourront donner lieu à aucune rémunération des élèves. Les images ne pourront en aucun cas être dénaturées ni détournées de leur contexte, par un montage ou par tout autre procédé. La légende ne pourra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne. Dans le cas d'un site Internet, le responsable de l'école de golf atteste qu'il a bien effectué une déclaration à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ; d'autre part vous pourrez faire valoir votre droit d'accès et votre droit de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978).

Cette autorisation est valable pour toute la durée en cours de la saison de l'école de golf du parc du Tremblay (de septembre à juin). Elle pourra être révoquée à tout moment

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS : *J'autorise le traitement informatisé et la sauvegarde des données personnelles de mon enfant par la Fédération Française de golf et le golf du parc du Tremblay dans les conditions décrites ci-après. Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé du golf du parc du Tremblay qui traitera et utilisera vos données uniquement dans la mesure où cela est nécessaire pour vous contacter, vous transférer les informations liées à l'Ecole de golf. Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée limitée à la saison de golf, sauf si vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant, dans les conditions décrites ci-après ou si une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou règlementaire. Pendant cette période, nous mettons en place tous les moyens à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. L'accès à vos données personnelles est strictement limité au personnel du golf du parc du Tremblay Les données suivantes (Nom, prénom, date de naissance, sexe, validité du questionnaire médical) sont transmises à la Fédération Française de Golf pour la création ou le renouvellement de la licence et à ses organes internes et ses clubs affiliés et peuvent être communiquées aux partenaires fédéraux. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant*

Fait à …… **le** ……

Le nom et prénom du représentant légal ou l'autorité parentale :

Signature du représentant légal /des représentants légaux
« Lu et approuvé »